

Investissements majeurs dans les infrastructures scolaires

INVESTISSEMENT DE 19,6 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

Joliette, le 20 décembre 2017. – Une aide financière de 19,6 millions de dollars sera allouée pour la reconstruction d'une école primaire à Rawdon avec l'ajout d'un gymnase et d'espace, l'ajout d'un gymnase à l'école de la Source de Mascouche et la reconstruction de l'école de l'Île Saint-Ignace avec l'ajout d'un gymnase dans la région de Lanaudière.

La ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation et ministre responsable de la région de Lanaudière, M^{me} Lise Thériault, au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sébastien Proulx, en a fait l'annonce aujourd'hui.

Par ailleurs, le 13 juin dernier, le ministre Proulx a annoncé que tous les projets de construction ou d'agrandissement d'infrastructures scolaires, tant en formation générale qu'en formation professionnelle, se verraient désormais allouer une augmentation pouvant aller jusqu'à 15 % du coût des travaux et des frais afférents pour la mise en œuvre de solutions architecturales ou d'ingénierie permettant de soutenir la réussite éducative des élèves ainsi que le développement durable. Il pourra s'agir notamment de projets d'aménagement de lieux d'apprentissage ouverts et modulables favorisant la créativité, la collaboration et l'interaction, de bâtiments favorisant l'apport de lumière, l'ensoleillement naturel et un environnement favorable sur le plan de la qualité de l'air intérieur, de l'utilisation de systèmes minimisant l'émission de gaz à effet de serre, etc. Il s'agit d'un geste concret pour soutenir la réussite éducative de tous les Québécois, de la petite enfance à l'âge adulte.

Rappelons que cet investissement s'inscrit dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2017-2027. Pour 2017-2018, 400 millions de dollars seront alloués aux commissions scolaires dans le cadre de la mesure Ajout d'espace. Cela leur permettra de réaliser des projets de construction, d'agrandissement et de réaménagement d'écoles, et de faire l'acquisition de bâtiments ou d'équipements. Ces projets visent les établissements de formation générale et de formation professionnelle.

Voici les détails des projets qui seront réalisés :

Établissement scolaire	Description du projet	Aide financière	Bonification possible pour la réussite éducative	Total, incluant la bonification
Rawdon; CS des Samares	Bonification de 15 classes et un gymnase au projet de reconstruction d'une école primaire à Rawdon déjà annoncé dans le cadre des projets en maintien des actifs de l'été 2017 (gymnase).	10,62 M\$	1,85 M\$	12,47 M\$
École de la Source; CS des Affluents	Agrandissement (gymnase)	3,38 M\$	0,43 M\$	3,81 M\$

École de l'Île Saint-Ignace; CS des Samares	Agrandissement (gymnase), concomitant au projet de reconstruction de l'école annoncé dans le cadre des projets en maintien des actifs de l'été 2017.	2,62 M\$	0,67 M\$	3,29 M\$
Total				19,57 M\$

Citations :

« Ces projets d'ajout d'espace permettent de répondre adéquatement aux besoins de la région, qui est en pleine croissance. Par cet investissement, notre gouvernement démontre que l'éducation est au cœur de ses priorités et qu'il est à l'écoute de la population, du milieu scolaire et des besoins exprimés. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les enseignants, les élèves et leur famille. Je suis convaincue que ces investissements favoriseront la réussite de nos jeunes. »

Lise Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation et ministre responsable de la région de Lanaudière

« Il importe de mettre en place les meilleures conditions pour nos jeunes, dans le but de stimuler leurs apprentissages et leur motivation. Pour atteindre cet objectif, nous avons annoncé plus tôt cette année des investissements qui visent à rénover les écoles du Québec, de même qu'à les doter de cours attrayantes et de gymnases adaptés et sécuritaires. Les montants annoncés aujourd'hui pour l'ajout d'espace sont un autre geste concret qui reflète notre volonté d'offrir aux élèves un environnement favorisant leur réussite éducative. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Faits saillants :

L'aide financière annoncée aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la mesure Ajout d'espace du Plan québécois des infrastructures 2017-2027. Pour l'année 2017-2018, cet investissement de 400 millions de dollars s'ajoute à l'enveloppe de maintien d'actifs, qui s'élève à plus de 1,215 milliard de dollars, ce qui permettra notamment de poursuivre les efforts de rénovation et d'amélioration des établissements d'enseignement québécois.

Sources : Marie B. Deschamps
Attachée de presse du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
418 644-0664

Clémence Beaulieu Gendron
Attachée de presse de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation et ministre responsable de la région de Lanaudière
418 691-5650